

Tarifs des services funéraires et des redevances d'inhumation

	Tarifs 2022
SERVICES FUNERAIRES	
Concession 2m ² de 15 ans (avec plaque numérotation) *	135,00 €
Concession 2m ² trentenaire *	243,00 €
Concession 2m ² cinquantenaire *	429,00 €
- Caveau communal : Forfait mensuel 1er trimestre *	28,00 €
Forfait mensuel au-delà du 1er trimestre *	37,00 €
Columbarium (concession + 1 case)	
- 10 ans	648,00 €
- 15 ans	825,00 €
Columbarium : Renouvellement concession sans case (dont entretien)	
- 10 ans	102,00 €
- 15 ans	141,00 €
Cavernes	
- 10 ans	201,00 €
- 15 ans	279,00 €
- 30 ans	537,00 €
REDEVANCES COMMUNALES D'INHUMATION	
Dépôt dans columbarium ou dépôt d'urnes dans concession ou dispersion de cendres par le personnel communal	84,00 €

* Dans le cas d'une concession de 4m² : le tarif de 2m² est doublé

* Tout mois entamé étant dû

Tarifs multiple de trois car 1/3 CCAS et 2/3 Commune pour les services funéraires